

## **Communication de la Conférence des évêques francophones de Belgique concernant la prière du Notre Père.**

Le 9 mars 2017, les évêques francophones de Belgique ont décidé que la version du Notre Père prévue pour la nouvelle traduction du Missel romain en langue française pourra être utilisée dans nos communautés dès le week-end de Pentecôte des 3 et 4 juin 2017. La sixième demande du Notre Père ne sera plus : « *Et ne nous soumetts pas à la tentation* » mais : « ***Et ne nous laisse pas entrer en tentation*** ».

La formule en usage depuis 1966 - « *ne nous soumetts pas à la tentation* » - n'est pas fautive d'un point de vue exégétique mais elle pouvait donner à penser que Dieu pourrait nous soumettre à la tentation, nous éprouver en nous sollicitant au mal. Le sens de la foi nous indique que ce ne peut pas être le sens de cette sixième demande. Ainsi, dans la lettre de Saint Jacques, il est dit clairement que Dieu « *ne tente personne* » (Jc 1, 13).

La mise à jour du nouveau missel romain en français comprendra cette version du Notre Père qui a déjà été validée par la Congrégation du Culte divin et les conférences épiscopales des pays francophones. Comme les communautés catholiques néerlandophones de Belgique et celles des Pays-Bas, utilisent depuis l'Avent 2016 une nouvelle version du Notre Père, nous avons pris la décision pour la Belgique d'adopter dès la fête de Pentecôte cette nouvelle formulation du Notre Père en langue française.

Concrètement :

- Une image avec la nouvelle version du Notre Père a été éditée par la CIPL. Pour se la procurer, il faut s'adresser à son évêché ou vicariat.
- Un article sur la portée de cette nouvelle traduction nous a été cédé par le Père Jacques Rideau (ancien secrétaire général de la Commission des évêques de la francophonie pour les traductions liturgiques). Il a été envoyé aux revues diocésaines et sera publié sur le site internet de Cathobel et de la CIPL.
- On trouvera aussi la partition du chant du Notre Père tel que prévu dans le nouveau missel ainsi qu'une proposition concernant le chant du Notre Père (musique de Rimsky-Korsakov), vu son usage assez généralisé. De nouvelles versions paraîtront bientôt ou sont déjà disponibles.

Un accord œcuménique sur cette version du Notre Père (par ailleurs généralement bien accueillie) prendra sans doute encore un certain temps vu le nombre de pays et de confessions concernés. Pour notre part, nous avons informé les responsables des communautés réformées et des Eglises orthodoxes de Belgique des raisons pastorales qui - vu le contexte belge - ont motivé les évêques catholiques d'autoriser son usage dès la Pentecôte.

Le 27 mars 2017

Mgr Jean-Luc Hudsyn  
Évêque référent francophone pour la liturgie